

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES
HAUTE-GARONNE

2021/023A

**Arrêté portant Mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de
Saint-Bertrand-de-Comminges**

Le Maire

Vu le Code de l'urbanisme et notamment son article R.153-18 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Saint-Bertrand de Comminges en date du 26 mars 2021 ayant approuvé le plan local d'urbanisme (PLU) ;

Vu notamment le plan ci-annexé, à savoir : la mise à jour de la carte informative des zones inondables (CIZI).

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le PLU de la commune est mis à jour à la date du présent arrêté.
A cet effet, est reportée dans les annexes du document, le plan de la CIZI mis à jour.

Article 2 : La mise à jour a été effectuée sur le PLU tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Bertrand de Comminges.

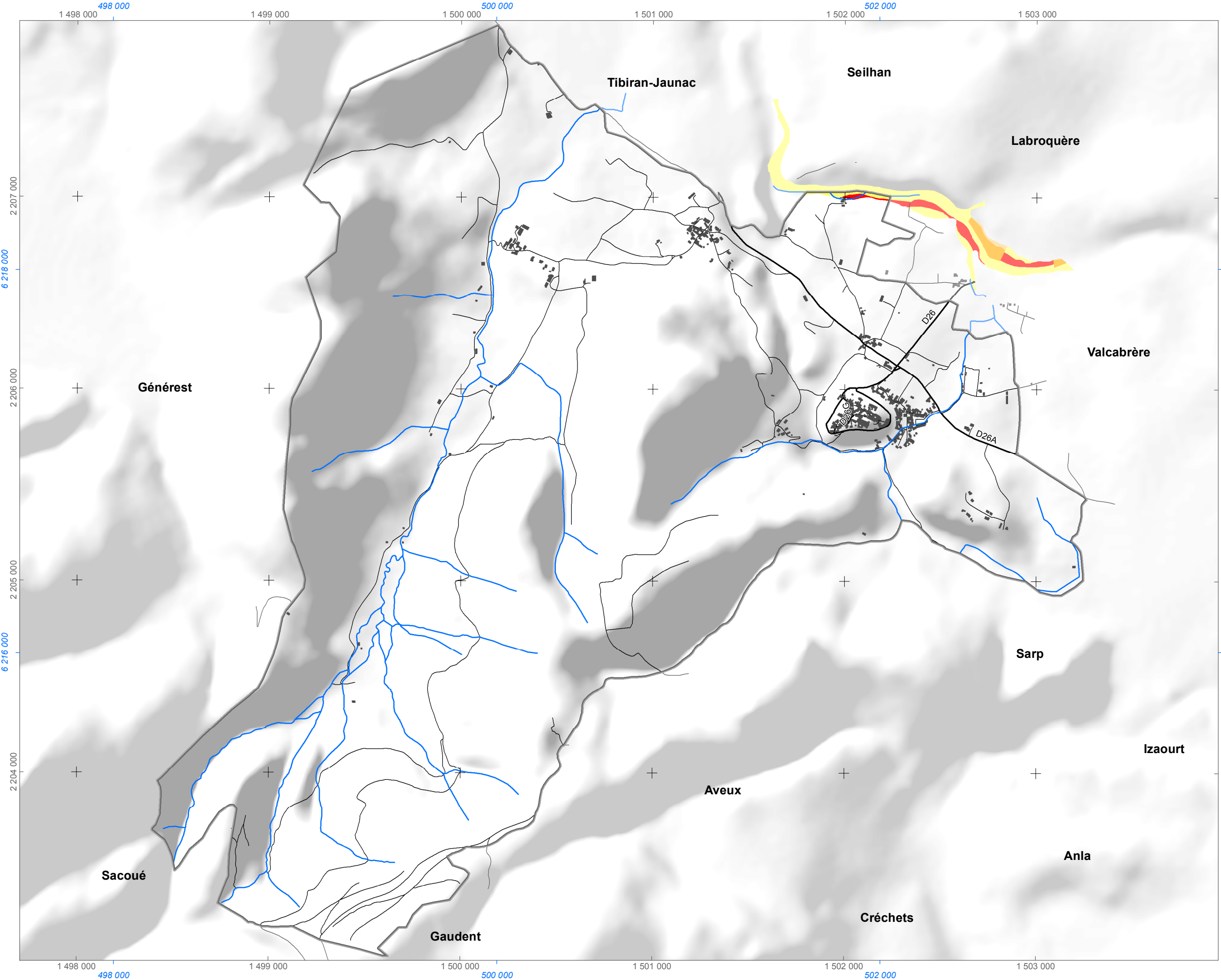
Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant un mois.

Il sera transmis pour information à Madame la Sous-préfète de la Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens.

Fait à Saint-Bertrand de Comminges, le 31 Août 2021,

Le Maire
Marie-Claire UCHAN





OCTOBRE 2021

00

- PLU -

Saint Bertrand de Comminges

Zone inondable hors PPRI

Aléa indéterminé en crue exceptionnelle

Aléa faible à moyen en crue exceptionnelle

Aléa fort en crue exceptionnelle

Crue fréquente

1:18 500 au format A3

160 80 0 160 320

Mètres

Production : TADD, ASUP, Pyrénées Cartographie

Source : IGN, RGE ; OpenData, Bd Topo, ddt31

Projection : Lambert 93

Le quadrillage en noir correspond au système de projection RGF93 - CC43. Le quadrillage en bleu correspond au système de projection RGF

N